



## 5- Si vous avez des Apprentis au 31/12/2009 : QUOTA OBLIGATOIRE

**Joindre impérativement les copies des contrats d'apprentissage en cours au 31/12/2009**

Car vous avez l'obligation d'affecter au(x) CFA ou section(s) d'apprentissage d'accueil le **coût de la formation** dans la limite du quota disponible

<b>IMPORTANT</b>	Zone réservée	NOM, Prénom de l'apprenti	CFA fréquenté, ADRESSE	Diplôme préparé (CAP de ..., BEP de ..., etc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat

## 6- CALCUL DE LA RÉPARTITION

**FNDMA = TB x 22 %.**

Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage qui sera reversé au Trésor Public

**QUOTA = TB x 30 %**

qui sera reversé à des CFA ou section d'apprentissage

**HORS QUOTA = TB X 48 %**

FNDMA

QUOTA

HQ

00
00
00

### • REPARTITION DU HORS QUOTA

Si TB < ou = à 305 €, HQ peut être affecté en totalité sur l'une des 3 catégories.

Si TB > à 305 €, HQ se répartit entre ces 3 catégories selon le tableau ci-contre.

Un seul cumul de 2 catégories du hors quota est autorisé pour toute la déclaration.

Catégorie A + Catégorie B OU Catégorie B + Catégorie C

### HORS QUOTA (HQ)

Cat. A = 40%

Cat. B = 40%

Cat. C = 20%

Déduction plafonnée pour les frais de stages, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Déduction pour les dons en nature, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Montants disponibles par catégorie pour les affectations :

-	-	-
-	-	-
=	=	=

## 7- AFFECTATIONS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Indiquer des croix, des sommes ou des pourcentages

Si cumul, entourer : Cat A + Cat B  
ou  
Cat B + Cat C

← Hors Quota →

Nom école	Adresse	Zone réservée	Quota	Cat. A	Cat. B	Cat. C

**Si Versement Partiel VP, remplir ce cadre**

CDA	FNDMA	CSA	Quota obligatoire	Quota	Cat. A	Cat. B	Cat. C
€	€	€	€	€	€	€	€

**TOTAL VP**

00
----